

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2023

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 350

présenté par

M. Meurin, Mme Auzanot, M. Beurain, M. Ballard, M. Allisio, M. Barthès, M. Baubry, M. Bentz,
M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet,
M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, M. Dessigny,
Mme Diaz, M. de Fournas, M. de Lépinau, Mme Dogor-Such, M. Giletti, Mme Engrand,
M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez,
Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Jolly, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet,
M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen,
Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho,
M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, M. Odoul, M. Bryan Masson, M. Mauvieux,
M. Meizonnet, Mme Menache, M. Muller, Mme Mélin, Mme Cousin,
Mme Da Conceicao Carvalho, M. Dragon, M. Grenon, Mme Alexandra Masson, M. Ménagé,
Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc,
M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon,
M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et
M. Villedieu

ARTICLE 1ER D

À l'alinéa 6, après le mot :

« action »,

insérer les mots :

« , les moyens d'information ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel.

Cet amendement vise à améliorer la communication en faveur de toutes les communes membres des CLI.

En effet, les modalités d'information des CLI sont actuellement perfectibles pour permettre à toutes les communes de faire face à un afflux de population et préparer ainsi un accueil adapté aux populations qui se joindront à leur commune.

Si les CLI informent déjà les communes, les élus locaux considèrent que ces commissions ne sont pas assez efficaces dans la transmission d'information. Il convient donc de prendre en compte cette question dans le cadre de ce rapport pour anticiper dès maintenant une transmission des informations plus fluide aux communes et leur permettre de s'organiser sereinement.